

Politique de confidentialité de l'AUGC

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 août 2018 au sein de l'Union Européenne, ce document relate la politique de confidentialité mise en place par l'AUGC pour la protection des données de ses adhérents.

L'association attache une grande importance à la protection et au respect des données de ses adhérents et donc à leur vie privée. Vous trouverez dans cette politique de confidentialité le détail des données que nous traitons, leur moyen de collecte et vos droits d'accès.

Quelles données personnelles sont collectées ?

Lors de la complétion du formulaire d'adhésion ou lors de l'inscription aux Rencontres Universitaires du Génie Civil (RUGC), l'Association Universitaire du Génie Civil est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel, notamment celles de ses adhérents. L'AUGC collecte les renseignements suivants :

- La civilité, le prénom et le nom,
- La profession,
- Les coordonnées professionnelles et/ou personnelles,
- L'adresse électronique professionnelle et/ou personnelle,
- Les numéros de téléphone (facultatif).

L'AUGC ne collecte aucune coordonnée bancaire

L'AUGC utilise les renseignements ainsi collectés pour vous informer par courrier et par e-mail de l'actualité de l'association.

Quelle sécurité pour vos données personnelles ?

Les renseignements personnels collectés par l'AUGC sont conservés dans un environnement sécurisé. Les seules personnes y ayant accès sont :

- Les membres élus du Conseil d'Administration (CA de l'AUGC) ayant des fonctions d'administration du site web de l'AUGC augc.asso.fr, identifiés sur la page www.augc.asso.fr/augc/presentation
- Les prestataires de gestion du site internet dans le cadre également du respect de la confidentialité.

Vos droits d'accès et d'opposition

L'AUGC s'engage à vous offrir les droits suivants :

- Le droit d'avoir accès à vos données personnelles,
- Le droit de corriger vos données personnelles si ces dernières sont incomplètes ou erronées,
- Le droit de vous opposer à la gestion par l'AUGC de vos données personnelles (par exemple le droit de refuser l'envoi de la lettre d'information).
- Le droit de demander à ce que l'on efface tout ou partie de vos données personnelles,

Suppression des données

Les données personnelles sont détruites dès que l'adhérent a notifié son souhait de ne plus être adhérent de l'AUGC. Cette demande peut être réalisée par mail, ou en utilisant le formulaire de contact du site web.